





**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-43**

**Séance publique du**

**9 février 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150209- lmc160149-DE-1-1
Date de signature : 12/02/2015
Date de réception : jeudi 12 février 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CARNAVAL 2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le 9 février 2015 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 03/02/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Dominique AUGEY à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Monsieur Ravi ANDRE.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : S.DIJON

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



07.05

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
Direction Générale des Services  
Direction de la Culture

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 FÉVRIER 2015

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Sophie JOISSAINS

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : CARNAVAL 2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville a pour ambition de poursuivre le Carnaval, événement culturel populaire, souhaité et apprécié par les aixois et plus largement par les habitants du Pays d'Aix, en définissant chaque année un projet artistique fédérateur.

Depuis quelques années, la Ville d'Aix a initié des partenariats avec des directeurs artistiques ou des compagnies qui donnent à voir aux aixois des spectacles imaginatifs et spectaculaires, les plumes en 2012, les grues en 2013, les gonflables l'an dernier.

La Direction Culture a initié en 2014 un partenariat avec la Compagnie des Plasticiens Volants qu'elle souhaite reconduire en 2015, sous une forme artistique nouvelle.

L'association « Les Plasticiens Volants » est une compagnie des arts de la Rue réputée internationalement et qui a la particularité de présenter ses spectacles dans un esprit participatif. Le spectacle que la compagnie propose cette année s'inscrit dans l'univers de la BD « Little Nemo in Slumberland » créée par le dessinateur Winsor Mc Cay et en lien avec le Festival BD.

La proposition artistique est basée sur des personnages et éléments aériens gonflables qui permettent d'intégrer les chars du Comité Officiel du Carnaval d'Aix.

Un travail en amont sous forme d'ateliers sera effectué par la compagnie avec les centres sociaux et les équipements de proximité aixois, l'atelier d'insertion Jasmin pour les costumes, l'association Big Band 13 pour le concert du « final » et diverses associations locales afin d'impliquer un maximum de personnes, mais aussi pour favoriser l'émergence de groupes informels.

Afin de sensibiliser le grand public à l'univers artistique de « Little Nemo » et de développer une communication efficace, un partenariat est en cours avec l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence pour la réalisation ou « customisation » d'une caravane.

Cette caravane sillonnera les différents quartiers de la Ville durant le mois précédant le défilé et ira à la rencontre des centres sociaux, lycées, grand public,...

Le projet est d'avoir un défilé dynamique, riche en couleurs et formes, très visible avec un final spectaculaire sur la Rotonde. Les groupes qui ont travaillé sur les chars, les costumes et la mise en scène de leur participation, seront mis en valeur.

Le marché artistique a été conclu avec « Les Plasticiens Volants », et un marché est en cours d'étude pour assurer la régie technique de l'événement.

Afin de permettre le bon déroulement de cet événement, la Ville se propose de verser une subvention aux associations impliquées présentées dans le tableau ci-joint.

<b>N° tiers</b>	<b>Association</b>	<b>Dotation 2013</b>	<b>Dotation 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
37072	Comité Officiel du Carnaval d'Aix	0	10 000	<b>5 000</b>
50044	Atelier Jasmin	6 500	15 000	<b>10 000</b>
75515	Big Band 13	0	0	<b>1 500</b>
<b>TOTAL</b>		6 500	25 000	<b>16 500</b>

*Tableau présenté en euros*

C'est pourquoi, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir:

**ATTRIBUER** à l'association « Comité Officiel du Carnaval d'Aix » une subvention d'un montant de **5 000 euros** ;

**ATTRIBUER** à l'association « Atelier Jasmin » une subvention d'un montant de **10 000 euros** ;

**ATTRIBUER** à l'association « Big Band 13 » une subvention d'un montant de **1 500 euros** ;

**DIRE** que ces dépenses seront imputées au chapitre 33 – 6574 – 923 / 2466 qui présente les disponibilités suffisantes ;

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
R. MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Merger', with a long horizontal stroke underneath.